



Nombre d'entre vous m'ont posé la question de savoir quelle était l'utilité de ces bornes rondes ou carrées que nous observons à chacune de nos sorties en bord de Loire. Aujourd'hui, après quelques recherches à la maison de Loire, quelques questions à des marinières de Loire et la lecture de quelques ouvrages dont un article détaillé d'un fleurysois, je peux vous apporter ces précisions.

Tout d'abord, la forme des bornes :



- **Les rondes** sont des **bornes kilométriques** indiquant les distances de la borne à une origine soit départementale en rive droite, soit générale depuis la Saône et Loire en rive gauche ; nous reviendrons plus loin sur cette origine.
- **Les bornes carrées**, placées également à une distance d'un kilomètre les unes des autres, ont été posées plus tardivement afin d'y noter des distances et le **niveau des plus hautes eaux** de la crue de 1846.

Le système métrique, tel que nous le connaissons aujourd'hui a été appliqué suite à une ordonnance royale de 1837 et n'a pris effet qu'au 1er janvier 1840.

Les campagnes de bornage de la Loire ont été effectuées entre 1841 et 1844 sur les deux rives du fleuve.

Il faut se souvenir que la Loire était à l'époque navigable et **qu'en 1837** les premiers bateaux à vapeur de la série des « **Inexplosibles** » ont remonté le fleuve **jusqu'à Orléans** d'abord en octobre et puis en novembre de la même année **jusqu'à Nevers**, soit à 450 km de Nantes. Et novembre est souvent le mois des plus basses eaux de la Loire..

Peut être les deux faits – bornage du fleuve et arrivée des bateaux à vapeur – ont-ils un lien, l'un découlant de l'autre, pour permettre aux ingénieurs des ponts et chaussées de pouvoir apprécier précisément les endroits où des travaux devaient être effectués.

### L'origine des bornages

➤ Pour les **bornes rondes de la rive gauche**, l'origine est la ville d'Iguérande en Saône et Loire, qui est la première ville traversée par la Loire dans ce

département. Elles sont implantées en presque totalité (sauf quelques endroits où cela posait des difficultés) sur la rive gauche et numérotées en continu de 1 à 698 d'Iguérande à la mer. Mais ont-elles été toutes posées et combien ont du l'être en rive droite ? Il faut noter qu'il n'existe pas de bornage sur l'amont, à savoir dans les départements de la Loire, de la Haute-Loire et de l'Ardèche.

➤ Les **bornes rondes de la rive droite** devaient indiquer la distance entre l'entrée de la Loire dans chaque département et la borne en question. Ainsi dans le Loiret, la borne 113 est à Meung sur Loire, la borne 101 à la Chapelle Saint Mesmin. Elles sont à 113 et 101 kilomètres de l'entrée du fleuve dans le Loiret.

Et encore ceci n'est pas vrai dans les départements de l'Allier, de la Nièvre et du Cher où la numérotation est continue.

La borne 230 est à 100 mètres de la limite du Cher et du Loiret, la borne 234 à la limite de la Nièvre et du Loiret.

Toutes ces bornes ont les mêmes dimensions, la partie visible fait 30 cm de diamètre pour une hauteur de 70 cm et la partie enterrée fait 50 cm de haut. Les chiffres sont gravés face au fleuve et peints en noir.



➤ Les **bornes de nivellement** (carrées)

La décision de les implanter fait suite à la grande crue de 1846 et aux dégâts importants qu'elle causa. Elles ont été posées, sur les deux rives du fleuve, à partir des années 1848/49. Le nivellement de ces bornes a été effectué d'avril à août 1855 à partir du **niveau moyen de l'océan** à Saint Nazaire.

Rien à voir, donc, avec les repères d'altitude des cartes au 1/25000 que nous utilisons en randonnée qui eux sont cotés depuis le **marégraphe de Marseille** donnant le **niveau de moyen de la Méditerranée** en 1885.

La borne 0 est située à l'endroit où la Loire franchit le méridien de Paris (matérialisé aujourd'hui par la méridienne verte) soit entre Saint Père sur Loire et Saint Benoît sur Loire.



Elles sont posées de part et d'autre de la borne 0, à 1 kilomètre les unes des autres ; leur distance par rapport à la borne 0 y est indiquée par un nombre (de Km) suivi d'une lettre :

- D pour celles qui suivent le fleuve en direction de la mer
- M pour celles qui sont posées en remontant le fleuve vers sa source et ce jusqu'à Saint Victor sur Loire près de Saint Etienne (à côté de Roche La Molière)

Ainsi la borne 35 D est à Chécy, la 54 D à la Chapelle Saint Mesmin et la 66 D à Meung sur Loire.



On trouve également des bornes de nivellement identiques à celles-ci de chaque côté des ponts ou sur les deux rives à l'embouchure de la Loire avec chacun de ses grands affluents.

Ces bornes ont été posées après l'élaboration d'une carte au 1/20000 de la Loire sur laquelle fut porté l'emplacement des bornes et la limite atteinte par les eaux lors de la crue de 1846.



La face supérieure de chaque borne est gravée de sa cote de niveau par rapport à Saint Nazaire, la hauteur des plus hautes eaux connues après enquête sur le terrain, la cote de l'étiage et autres indications de distances nécessaires.

N.B : l'étiage est le niveau moyen le plus bas d'un cours d'eau.

Ces diverses études et les travaux en découlant devaient permettre d'élaborer une importante base de données afin de préparer une législation à la défense des villes et des populations contre les crues.

La première loi, du 28 mai 1858, porte sur les travaux de défense des villes.

Celle de 1937 définit la mise en place des **plans des surfaces submersibles** ; elle vise à limiter les zones constructibles.

Ces bornes de nivellement ont des dimensions imposantes ; le socle enterré fait 50x50x50 cm ; la partie visible 40x40 cm et 50 cm de haut. Elles devaient être scellées dans une maçonnerie enterrée de 1 m<sup>3</sup> !!

Comme le pourrez voir sur les photos, les faces étaient creusées de façon à recevoir une plaque de fonte portant mention des distances par rapport au méridien de Paris et à la mer.

Ces plaques ont-elles «été toutes posées ? Ont-elles été en partie remplacées par des plaques en zinc comme un appel d'offres le laisse supposer ?

Que sont-elles devenues, puisqu'il n'en reste aujourd'hui que quelques rares exemplaires en Indre et Loire ?



Voilà un objet de recherche pour ceux ou celles d'entre vous qui seront allés jusqu'au bout de mon exposé et qui l'auront trouvé intéressant .

Dans le prochain bulletin, je vous parlerai des « Inexplosibles » comme il se doit après le rapprochement que j'ai fait entre leur arrivée sur la Loire et le bornage de celle-ci.

*Merci de m'avoir lu jusqu'au bout*

**J.J. Ratajsky**

